



TOURNOI U12 U13 AU SMUC MARSEILLE

Convocation

Suite aux différentes observations CPS et MATCHS les joueurs suivant sont retenus pour un tournoi au SMUC à MARSEILLE

TOURNOI AMICAL AU SMUC LE SAMEDI 15 JUIN 2024

Stade Jean BOUIN
65 avenue CLOT BEY
13008 MARSEILLE

DEPART DE GAP (STADE) : 6H
SISTERON NORD (AIRE CO VOITURAGE) : 6H45
MANOSQUE (AIRE CO VOITURAGE) : 7H15
ARRIVEE AU SMUC 8H30.

(SE RAPPROCHER D'UN DES 4 ENCADRANTS POUR SPECIFIER VOTRE LIEU DE DEPART ET LES EVENTUELS PARENTS ACCOMPAGNANTS).

Les joueurs doivent se munir d'une gourde et de leur équipement de footballeur.

L'autorisation parentale (pour ceux ne l'ayant pas rendue) ainsi que les différentes informations (reports, changements d'horaires, de lieux ou liste...) sont accessibles sur le site du District (Menu - Technique - rubrique - détection - Cps).

Toute absence devra être annoncée et justifiée au contact ci-dessous :

📞 Fabien MERCADAL (CTD PPF ALPES) – fmercadal@alpes.fff.fr

TOUS LES CLUBS SONT TENUS DE PARTICIPER AUX OPERATIONS DE DETECTIONS

Extrait du Règlement d'administration général du district - Article 32 – Obligations des joueurs sélectionnés

Aucun joueur(euse) sélectionné ne pourra refuser son concours sans motif ou cas de force majeure dûment établi. En cas de refus non motivé ou non reconnu du joueur(euse) désigné, les sanctions prévues à l'annexe 2 des Règlements Généraux de la Fédération pourront être prononcées par les instances disciplinaires du District des Alpes.

Extrait du Règlements Généraux de la FFF - Article 209

Est passible d'une sanction le club qui aura conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, un match de préparation, de sélection ou une rencontre internationale. Le ou les dirigeants responsables sont passibles de suspension. Est également passible de sanctions, pouvant aller jusqu'à [...] au retrait temporaire ou définitif de la licence s'il s'agit d'un joueur amateur, le joueur visé à l'article 175 qui n'aura pas justifié de son absence ou de son indisponibilité.

GROUPE U12

NOM	PRENOM	CLUB
SIBON	LIVIO	VIVO 04
POROT	SACHA	GJMD
MICHALLETZ	ROBIN	GAP FOOT 05
TOMA	ENEAS	GAP FOOT 05
ZERROUKI	FOUED	GAP FOOT 05
GUASTALA	CAMIL	GAP FOOT 05
PEYRON	NATHAN	GAP FOOT 05
CHILLA	YANIS	GJMD
ANTOINE	LUCAS	GAP FOOT 05
RATAUD	ANTONIN	GAP FOOT 05
VARRY	DIEGO	VEYNES SERRES
DAL DALTO	ETHAN	GJMD

Encadrement : Etienne Pacotte et Gérard Letessier (membres commission technique)

GROUPE U13

NOM	PRENOM	CLUB
MOYNIER	CALVIN	GAP FOOT 05
ALTINISIK	NASSIM	GJMD
ZERROUKI	MOUSSA	GAP FOOT 05
SAMBAIN	ELOAN	GAP FOOT 05
BAESEL	ESTHEBAN	GJAB
BERTRAND LEE	ENOHA	GAP FOOT 05
LAPOY	ANGE	GJVD
ROCHAT	HUGO	ASVG
SCHWAB	MILANN	GAP FOOT 05
MAZLUM	KERIM	GJMD
ZEMRANI	RAYAN	GAP FOOT 05
CHAUMET	GUILLIAN	GJAB

Encadrement : Cédric Carrez et Sébastien Rochat (membres commission technique)